

Description

Le ou la droguiste conseillent la clientèle et lui proposent tout un assortiment d'articles en relation avec la santé (automédication, médicaments allopathiques, phytothérapie, etc.), la beauté (hygiène du corps, soins cosmétiques, etc.), les produits d'entretien (insecticides, teintures, produits de nettoyage, etc.). Professionnels de la vente, ils peuvent se spécialiser dans un domaine particulier (cosmétique naturelle, diététique, herboristerie, etc.).

Leurs principales activités consistent à:

Accueil, conseils et vente

- accueillir les clients, écouter leur demande, les conseiller et leur proposer plusieurs produits au choix;
- renseigner la clientèle sur l'utilisation correcte du produit, indiquer la posologie idéale et préciser le prix et la quantité;
- relever les risques liés à l'utilisation de certains produits, notamment ceux pouvant nuire à l'environnement ou à la santé;

Gestion des marchandises

- gérer par informatique les stocks du magasin et du dépôt, transmettre les commandes de réapprovisionnement aux fournisseurs;
- réceptionner les livraisons, déballer et vérifier la marchandise;
- étiqueter les différents articles, les ranger, les exposer dans le magasin pour en faire la promotion;
- conditionner les flacons et les cornets destinés à la vente;

Laboratoire

- contrôler les marchandises et les plantes médicinales à l'aide de méthodes physiques ou spécifiques;
- confectionner des mélanges de tisanes médicinales, préparer des pommades, onguents, émulsions ou crèmes et les mettre en tubes ou en pots;
- élaborer des teintures, effectuer divers mélanges de poudres, diluer certains produits;
- se conformer aux législations en vigueur (pharmacopée, etc.) et aux prescriptions de sécurité sanitaire et environnementale;

Travaux administratifs

- gérer la correspondance et la facturation à l'aide de l'ordinateur;
- établir les fiches de contrôle des produits toxiques vendus ou encore en stock;
- répondre à des demandes de renseignements, des réclamations, etc.;
- collaborer aux travaux d'inventaire ou de statistiques.

Environnement de travail

Les conditions de travail des droguistes varient selon la taille du commerce. Leurs horaires correspondent aux heures d'ouverture des magasins. Le secteur santé et l'automédication prenant une part grandissante dans le commerce de droguerie, les droguistes ont l'obligation de connaître de manière approfondie l'action des médicaments et leurs applications thérapeutiques.

Formation

La formation de droguiste s'acquiert par un apprentissage.

Lieux

- formation pratique (3 à 4 jours par semaine) dans une droguerie;
- formation théorique (1 à 2 jours par semaine) à l'école professionnelle;
- cours interentreprises (14 jours sur 4 ans).

Durée

- 4 ans.

Conditions d'admission

- scolarité obligatoire achevée;
- certaines entreprises recourent à un examen d'admission.

Titre obtenu

- certificat fédéral de capacité (CFC) de droguiste.

Contenu

Branches théoriques (sur 4 ans):

- pharmacologie / pathophysiologie;
- phytothérapie / pharmacognosie;
- alimentation / médecine empirique / salutogénèse;
- biologie humaine;
- chimie / écologie / toxicologie;
- soins de beauté / hygiène / produits médicaux;
- allemand;
- gestion des marchandises;
- organisation de l'entreprise;
- identité professionnelle et environnement.

Possibilité d'obtenir une maturité professionnelle pendant l'apprentissage ou après l'obtention du CFC, selon des modalités variables d'un canton à l'autre.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Courtoisie et tact
- Bonne mémoire
- Sens commercial
- Aptitude pour le calcul
- Ordre et propreté
- Présentation soignée

Perspectives professionnelles

La grande majorité des droguistes exercent leur activité dans un commerce de droguerie en tant qu'employés. Certains travaillent dans des fabriques de produits chimiques, des herboristeries, des laboratoires ou des services d'hygiène (analyses, fabrication, contrôle). D'autres choisissent de s'engager auprès de l'administration des douanes, dans un service cantonal de la santé publique ou de l'environnement (inspection des toxiques, des denrées alimentaires, pollution). D'autres encore deviennent représentants ou s'orientent vers l'enseignement.

Après quelques années d'expérience et l'obtention du titre de droguiste ES, ils peuvent exploiter un commerce en tant que gérants ou indépendants et se spécialiser dans une gamme de produits ou dans un domaine particulier.

Perfectionnement

Les droguistes peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- séminaires, ateliers et cours annuels organisés par l'Association suisse des droguistes;
- diplôme de technicien-ne en herboristerie;
- brevet fédéral d'assistant-e de gestion en pharmacie;
- brevet fédéral de spécialiste pharmaceutique;
- diplôme de droguiste ES;
- Bachelor of Science HES en technologies du vivant;
- Bachelor of Science HES en économie d'entreprise;
- etc.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Aromaticien parfumeur/Aromaticienne parfumeuse
- Assistant en pharmacie CFC/Assistante en pharmacie CFC
- Droguiste ES/Droguiste ES
- Gestionnaire du commerce de détail CFC/Gestionnaire du commerce de détail CFC
- Herboriste/Herboriste
- Technicien en analyses biomédicales ES/Technicienne en analyses biomédicales ES

Adresses

Association suisse des droguistes (ASD)
Nidaugasse 15
2502 Biel/Bienne
Tél.: 032 328 50 30
<http://www.drogistenverband.ch>